



BARÈME DES HONORAIRES

VENTES

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
< 200 000 €	6 %
de 200 001 à 500 000 €	5 %
> 500 000 €	4 %

LOCATIONS

LOCAUX D'HABITATION SOUMIS À LA LOI DU 6 JUILLET 1989	HONORAIRES TTC BAILLEUR	HONORAIRES TTC LOCATAIRE
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € TTC / m ² de surface habitable	10 € TTC / m ² de surface habitable
État des lieux	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable